



# Côtes d'Armor 2020

CR corrigée → Réunion du 30 octobre 2007

CR → Réunion du 21 janvier 2008

Comité prospectif issu du Comité consultatif de la Jeunesse  
Thème : Economie / Développement social et culturel

---

## 1. La tension entre l'attachement des jeunes au territoire et l'inadéquation de l'offre d'emplois avec leurs aspirations

### Des secteurs traditionnels d'activités peu attractifs contribuant à l'exode des jeunes hors du département

L'offre d'emplois du département ne coïncide pas nécessairement avec la demande d'emplois des plus jeunes. En effet, les secteurs d'activités prédominants (agroalimentaire, tourisme, BTP,...) et les emplois proposés restent peu attractifs malgré les efforts que certaines entreprises accomplissent (en particulier concernant les conditions de travail) compte tenu de la pénurie de main d'œuvre qu'elles rencontrent. Or les jeunes du département ont parmi les meilleurs taux de réussite au baccalauréat à l'échelle nationale et constituent un potentiel de salariés qualifiés conséquent, à mettre en regard de la faiblesse de l'offre d'emplois qualifiés dans le département (liée à la structure des emplois des principaux secteurs économiques).

En outre, les formations proposées sur le territoire sont adaptées à ces secteurs d'activités, ce qui conduit les jeunes qui souhaitent suivre d'autres cursus à migrer vers des centres urbains proposant un éventail plus large de formations, typiquement Rennes ou Brest. A ce sujet, il est constaté qu'une partie non négligeable des étudiants d'université se retrouve sur le marché du travail après avoir tenté sans succès d'acquiescer un diplôme.

Compte tenu de ces constats, bien souvent les jeunes du département doivent dans un premier temps de leur vie professionnelle se contenter d'emplois précaires peu qualifiés ou de stages dans les principaux secteurs économiques du département, dont ils ont tendance à déprécier la qualité des emplois. Ce phénomène contribue à la dévalorisation de jeunes qui peuvent bénéficier de niveaux d'études bien supérieurs à ceux requis par les emplois qu'ils occupent. De plus, les jeunes Costarmoricains risquent de se retrouver de plus en plus en concurrence avec la main d'œuvre étrangère sur les emplois peu qualifiés.

Par contre, les participants ont rappelé l'attachement des jeunes Costarmoricains au territoire et le souhait de nombre d'entre eux d'y construire leur parcours professionnel. Ils notent également que beaucoup d'étudiants Costarmoricains suivant leur cursus hors du département aimeraient y revenir s'ils y trouvaient les opportunités professionnelles auxquelles ils aspirent.

Par conséquent, ces éléments contribuent à exercer une tension entre le désir des jeunes Costarmoricains de demeurer sur le territoire et leur souhait de s'épanouir dans leur vie professionnelle. Les participants ont pris pour exemple le peu d'offres d'emplois dans des secteurs d'activités tels l'informatique ou les activités socioculturelles, ce qui incite les jeunes qui souhaitent intégrer ces secteurs à ne pas demeurer dans les Côtes d'Armor, ou ceux qui ont migré pour leurs études à ne pas y revenir. Ce d'autant que l'offre urbaine des Côtes d'Armor, en particulier de Saint-Brieuc, est relativement limitée en regard d'autres agglomérations telles Rennes, Nantes et bien entendu Paris.

L'évasion des jeunes ne doit cependant pas être uniquement comprise comme un défaut d'attractivité du département. Elle renvoie également à une volonté des jeunes de découvrir

d'autres horizons, d'aller étudier dans d'autres lieux, parfois internationaux. Elle peut traduire une curiosité, une ouverture sur le monde et peu en ce sens être appréhendé sur un registre positif.

### Des enjeux d'amélioration de la qualité des emplois et de renforcement de la diversification du développement économique

Les participants notent que le BTP, dont l'image des emplois était traditionnellement dévalorisée dans la population, se situe actuellement à un tournant de sa structure professionnelle au travers de la montée en qualification des emplois et de sa politique de revalorisation salariale. Cela suggère que des efforts de communication pourraient être effectués auprès des jeunes à propos de formations techniques destinées aux secteurs d'activité qui s'attachent à l'accroissement de la qualité de leurs emplois.

En outre, le groupe a abordé la problématique de diversification économique du département afin de développer des secteurs à main d'œuvre qualifiée. Cela permettrait :

- d'une part de tendre vers une meilleure adéquation entre le niveau de formation des jeunes et les besoins de l'économie départementale et ce faisant d'accroître l'attractivité des emplois du département auprès de cette population (et plus largement pour la main d'œuvre costarmoricaine),
- d'autre part de favoriser des secteurs qui pourraient être moteur pour la poursuite du développement territorial.

Cependant, certains participants ont émis des doutes quant à la capacité du département à développer de telles filières économiques dans un contexte d'économie mondialisée, en regard des déboires de la filière télécoms dans le département. Il leur semblerait peut-être plus pertinent de développer des filières de l'économie présentielle, telles les loisirs, les activités culturelles, les services à la personne et la santé (notamment à destination des personnes âgées, bien que ce secteur nécessiterait encore des améliorations en termes de conditions de travail). L'idée étant d'utiliser les faiblesses du département pour les transformer en atouts et développer son attractivité. Par contre, ils estiment que la filière touristique est suffisamment développée et qu'elle n'a pas un potentiel de développement important, d'autant qu'elle emploie beaucoup de saisonniers, ce qui contribue à la précarité des emplois à l'échelle départementale.

Les participants ont également évoqué la question des seniors à la fois sous l'angle économique, dans le sens où leur présence dans le département induit le développement d'une économie spécifique (services à la personne notamment) et sous l'angle de la qualité de vie, dans le sens où le vieillissement de la population nécessite l'engagement d'une réflexion globale sur le qualité de vie et l'attractivité du département pour les seniors.

### La formation tout au long de la vie fait écho aux aspirations des jeunes en matière de mobilité professionnelle

L'importance de la formation tout au long de la vie a été rappelée, d'autant que les mutations économiques sont de plus en plus rapides et que ces dynamiques répondent aux attentes des jeunes de ne pas occuper un emploi à vie mais d'être employable à vie. Cela fait aussi écho à la nécessité de développer la polyvalence et la polycompétence afin de lutter contre la précarité de l'emploi, notamment dans les principaux secteurs de l'économie costarmoricaine, et de contribuer à réduire les tensions de recrutement de ces secteurs.

Dans ce cadre, l'idée d'un passeport compétence, permettant de mieux reconnaître les compétences des salariés a été émise. Les participants ont tenu à préciser que ce passeport devait être compris comme un moyen de reconnaître les compétences et les expériences

dans un souci de protection des salariés. Cette précision est essentielle dans le sens où la mise en œuvre d'un passeport compétence dans le seul but de fournir de la main d'œuvre aux entreprises en tension présente un véritable risque pour les salariés. Le passeport compétence est de ce point proche de la validation des acquis de l'expérience et se donne comme objet de faciliter l'emploi des salariés, le maintien de leurs salaires et des responsabilités associées à leurs compétences.

### La promotion de la création/reprise d'entreprises auprès des jeunes, y compris en milieu rural

Il a enfin été évoqué la possibilité de promouvoir davantage la création/reprise d'entreprise auprès des jeunes Costarmoricains afin de valoriser leur niveau de qualification. A ce titre, le renouveau du monde rural pourrait passer aussi par le développement de PME, facilité aujourd'hui par les technologies de l'information et de la communication. Des structures d'accompagnement aux porteurs de projets pourraient être créées ou favorisées afin d'appuyer autant que faire se peut les idées d'entrepreneuriat et les démarches innovantes, notamment portées par les jeunes.

## **2. Le Pays, niveau territorial à privilégier pour engager la réflexion sur la mise en œuvre des orientations de développement économique et d'aménagement**

Selon les participants, l'échelle du Pays pourrait être plus pertinente que l'échelle départementale pour mettre en œuvre les politiques économiques et les politiques d'aménagement, notamment parce que le pays s'affirme comme un niveau territorial opérationnel cohérent en termes géographique, historique et de bassin de vie.

C'est au niveau du pays que pourrait par exemple s'envisager la réflexion sur les services à offrir aux entreprises s'implantant sur le territoire (infrastructures et transports en commun, offre de services, écoles et crèches,...).

## **3. L'accès au logement**

Les participants se sont également interrogés sur les risques de déséquilibres territoriaux liés au vieillissement des habitants et à l'attractivité du département auprès des retraités d'autres territoires.

La question se pose crûment dès à présent en matière de logement des personnes à bas revenus et des jeunes, contraints de s'éloigner de plus en plus des centres urbains et du littoral du fait de la pression foncière et immobilière aggravée par la préemption de ces zones d'habitat par les retraités. Face à ce constat, des logements pourraient être réservés pour les jeunes et les populations à bas revenus. Cette politique de réservation pourrait se marier avec des logiques de dynamisation de la vie locale des bourgs à proximité des agglomérations et du littoral.

La question se pose également en matière de reprise d'entreprises. Il semble important de veiller aux opérations de reprise afin d'éviter les opérations immobilières au bénéfice de promoteurs, s'appuyant notamment sur le développement de la demande des retraités et personnes âgées. Il faudrait faire en sorte que les opérations de reprise s'orientent vers une reprise de l'activité, par exemple en matière de maintien d'une offre commerciale.

Ces problématiques renvoient à la nécessité de développer une anticipation en matière d'aménagement du territoire qui ne peut faire l'économie d'une réflexion à une échelle territoriale plus large que celle des communes.

#### 4. Pour une meilleure prise en compte des attentes des jeunes du département

La population des jeunes constituant le gisement des emplois et compétences du territoire à horizon 2020, les participants estiment qu'il convient d'être davantage à l'écoute de leurs attentes pour favoriser leur bien-être et leur implantation durable dans les Côtes d'Armor. Plusieurs dimensions ont été abordées, notamment :

- la question de l'image des entreprises et de leurs modes de management auprès des jeunes,
- celle de l'offre culturelle et du développement des équipements,
- ainsi que la question des modalités d'exercice de la démocratie.

##### L'enjeu d'une meilleure compréhension entre les jeunes et les employeurs sur leurs attentes respectives

Les participants remarquent que les tensions de recrutement que rencontrent les principaux secteurs d'activités sont positives car incitent les employeurs à s'interroger sur la façon de rendre leur entreprise attractive pour les jeunes.

Dans ce contexte, il semble primordial aux participants de rapprocher le monde de l'entreprise et celui des jeunes, dont les attentes vis-à-vis des employeurs sont sensiblement différentes de celles de leurs aînés : reconnaissance et valorisation du travail effectué, sens donné aux tâches à accomplir, intérêt prononcé pour la notion de qualité, attente d'un projet managérial et d'affichage des valeurs de l'entreprise, meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, demande de souplesse en matière d'organisation du travail....

Du côté des entreprises, cela interroge les modes de management (diffusion des informations, réunions d'équipes,...) et les démarches d'amélioration des conditions de travail pour intégrer dans le management ces évolutions des valeurs sociétales (telles que présentées dans l'exposé) qui participent de la performance globale de l'entreprise au travers de la plus grande mobilisation des salariés.

Pour rapprocher les jeunes des entreprises, il peut s'agir de faciliter l'obtention de convention de stages afin de découvrir les environnements professionnels, à la réserve près que ce type de stages doit s'accomplir sur une période suffisante (ex. au moins un mois). Cela nécessite également de s'interroger sur les modalités effectives d'obtention des contrats d'apprentissage et des contrats en alternance, les jeunes rencontrant fréquemment des difficultés à trouver une entreprise acceptant ce type de demande. En effet, les entreprises hésitent à accepter ce type de contrat qui demande une rémunération et du temps de formation de jeunes sans véritable expérience professionnelle.

Il serait également très profitable d'organiser des temps de rencontres et d'échanges entre les employeurs et les jeunes, afin que chacun ait l'occasion de dépasser ses a priori. Cela requiert cependant un travail de médiation, qui reste à définir, pour éviter des confrontations peu constructives. Le théâtre-forum organisé par le CRIJ a été cité comme une expérience intéressante dont il pourrait être éventuellement utile de s'inspirer.

L'élaboration conjointe d'une charte sur le travail des jeunes dans les Côtes d'Armor, suite à l'organisation d'une rencontre entre jeunes et employeurs, a également été évoquée. Cette rencontre pourrait comprendre en outre des ateliers de réflexion thématiques (conditions de travail, emploi des femmes,...).

### Le développement d'une offre culturelle attractive pour les jeunes

Certains participants ont signalé le manque de structures et d'équipements importants pour la pratique (ex. studios) et la diffusion (ex. salle de spectacle) culturelle dans le département. L'existant est jugé comme relativement élitiste, assez éloigné d'une offre culturelle pour tous et peu ouvert aux pratiques amateurs. A l'inverse, l'évènementiel davantage orienté vers le grand public, en particulier dans le domaine musical, est estimé trop axé sur la culture de masse et pas assez sur les formes culturelles émergentes.

En outre, la valorisation du patrimoine est jugée importante mais cet axe de la politique culturelle leur semble trop dominant par rapport à l'ensemble des attentes de la population, et en particulier des jeunes.

En conséquence, ils constatent que de nombreux artistes du département migrent vers des centres urbains comme Rennes, face au déficit de soutien à leurs pratiques. Ils soulignent le besoin de structures et d'équipements pour soutenir la professionnalisation des artistes Costarmoricains, par exemple sous la forme de pépinière.

Ils s'interrogent également sur les possibilités de rapprocher les acteurs culturels du pôle de compétitivité Images et Réseaux pour initier des innovations dans le secteur culturel. Cela requerrait davantage de communication et de désignation de relais pour susciter de telles collaborations.

### La nécessité d'engager une réflexion sur les modalités d'exercice de la démocratie

La prééminence des hommes de 35 à 50 ans dans le monde du travail et plus globalement dans le champ politique est soulignée par les participants. Il leur semble que la prise de parole des jeunes, des femmes et des seniors représente un enjeu majeur dans la définition des rapports sociaux au travail et plus largement dans celle régissant les rapports politiques dans la cité. La question d'un regroupement de ces prises de parole sous une bannière commune a d'ailleurs été évoquée.

Compte tenu de cet enjeu, la faiblesse de mobilisation des jeunes dans l'espace public pour peser sur les choix de développement des territoires est rappelée alors que dans le même temps ils se déclarent trop peu écoutés. Une des explications avancées de la faiblesse de cet investissement est l'instabilité et la mobilité auxquelles les jeunes sont confrontés, au travers de leur parcours éducatif et de leur parcours d'insertion, ce qui ne les incite pas à s'intégrer durablement au sein de mouvements collectifs (ex. syndicats). Une autre explication tient à une évolution du mode d'engagement souhaité par les jeunes. En effet, ils semblent de moins en moins solidaires des groupes traditionnels d'expression politique tels les partis politiques et les syndicats, qui s'inscrivent dans des logiques hiérarchiques et ascendantes/descendantes fortes. Ils sont par contre plus enclins envers des formes d'engagements plus participatives, transversales, ponctuelles et thématiques.

Pour contrecarrer ce désengagement des jeunes vis-à-vis de la politique et favoriser leur expression, il pourrait être envisagé l'organisation de temps de rencontres et d'échanges entre les jeunes et les élus, tout comme il a été proposé entre jeunes et employeurs. Là aussi cela renvoie à la nécessité d'un travail de médiation.

## 5. Pour une réflexion globale sur l'insertion des jeunes et leur place dans le département.

Lors de la seconde réunion de travail, les participants ont d'emblée souhaité rappeler que les jeunes constituent l'avenir du département et doivent d'abord être compris comme une chance et non comme une menace ou un problème à traiter. Ce propos liminaire introduit une série de questions qui s'affirment comme autant de chantiers à ouvrir : Quelle est la place accordée aux jeunes dans le département ? Quelle image véhicule-t-on de la jeunesse ? Comment faire pour que leurs points de vue, leurs analyses, leurs aspirations soient mieux connus et pris en compte dans le cadre des politiques publiques ? Comment être attentif aux jeunes ?

Les participants ont ensuite insisté sur les problématiques associées à l'insertion professionnelle des jeunes. Ils ont notamment rappelé que ce sont les jeunes qui subissent le plus la précarité économique et que moins de 15% d'entre eux parviennent à obtenir un CDI. A ces difficultés s'ajoutent les problèmes d'accès au logement qui obligent les jeunes à bricoler des solutions, à s'éloigner du littoral ou des zones urbaines. Ces difficultés sont d'autant plus fortes que les jeunes ne peuvent accéder à un certain nombre d'aides notamment le RMI. Il y aurait sur ce point à réfléchir à la création d'un revenu minimum pour les jeunes qui puissent leur permettre d'accéder plus facilement à l'emploi et au logement. Certains participants ont évoqué la possibilité d'aider les jeunes dans le financement des cautions. D'autres ont plus spécifiquement insisté sur la revalorisation des bourses qui serait de nature à éviter que les jeunes abandonnent leurs études, hésitent à s'engager dans des cursus de formation ou ne soient obligés de travailler durant leurs études au-delà du raisonnable.

Les participants considèrent que les nouvelles règles en matière de rémunération des stages longs (supérieur à 4 mois) constituent un progrès, insuffisant mais significatif. Le contrat de professionnalisation pourrait s'affirmer comme une solution intéressante dans le sens où il pourrait être de nature à favoriser : l'acquisition de savoir, l'insertion des jeunes tout en garantissant une rémunération (85% du SMIC). Ce dispositif se heurte toutefois à un faible engouement de la part des entreprises et à un problème d'offre en termes de formation. Sa montée en puissance nécessiterait en conséquence, d'une part, le développement l'offre de formation en phase avec ce contrat, et d'autre part, un engagement plus affirmé des acteurs économiques.

Ce dispositif pourrait dans une certaine mesure compenser la disparition des emplois jeunes qui du point de vue des participants présentaient un certain nombre d'avantages notamment en ce qu'ils permettaient aux jeunes de se projeter dans le temps, de renforcer leurs compétences et leurs expériences, et d'affiner leur projet professionnel. Les participants considèrent que l'évaluation des emplois jeunes n'a pas été conduite à son terme et que l'on n'a sans doute pas suffisamment mis en évidence son intérêt et ses atouts.

Dans tous les cas, une réflexion reste à conduire avec le monde économique et le monde de l'enseignement sur la manière de mieux intégrer les jeunes dans les entreprises. Cette démarche doit aller au-delà d'une réflexion sur les contrats, pour poser la question du rôle sociétal et citoyen des entreprises en matière d'intégration des jeunes dans le monde du travail. C'est ici le contrat tacite entre l'entreprise et le jeune qui doit être explicité (ce à quoi s'engage l'un et l'autre) de manière à éviter les abus et à réconcilier une partie de la jeunesse avec l'emploi en secteur privé. Cette réflexion ne peut faire l'impasse sur une meilleure connaissance de la jeunesse par les entreprises et sur la nécessité de lutter contre les idées reçues que l'on peut voir transparaître dans les propos de certains acteurs économiques.

Sur un autre registre, les participants ont également souligné l'importance d'une réflexion sur les échanges internationaux. Celle-ci devrait être envisagée sous deux angles, premièrement sous l'angle de l'accueil des étudiants et des jeunes venus d'autres pays, deuxièmement sous l'angle d'une politique favorisant les séjours des jeunes Costarmoricains à l'étranger. Cette réflexion se donnerait comme objectif de faire des Côtes d'Armor un département ouvert à l'international, favorisant le brassage et les échanges culturels. Des aides aux départs dans les pays de l'Union Européenne ont été mises en place et fonctionnent, mais le dispositif reste insuffisant sur les départs en dehors de l'UE.

## 6. L'orientation des jeunes

La question de l'orientation des jeunes notamment en formation initiale est centrale. Elle doit éviter deux écueils.

1. L'écueil d'une orientation irréaliste et totalement déconnectée des réalités économiques. Il est absolument indispensable que les jeunes soient très informés des possibilités d'insertion réelle à l'issue de leur formation et qu'ils puissent faire leur choix en connaissance de cause. Sur ce point, il ne s'agit pas de casser les rêves et renoncer à orienter les jeunes en fonction de leurs aspirations. Il s'agit de les alerter et d'objectiver leurs choix en leur montrant par ailleurs l'éventail des possibilités de formation et de métiers qui s'ouvrent à eux. Les participants soulignent sur cet aspect la nécessité de réfléchir à la manière de mieux faire connaître et valoriser les métiers.
2. Le deuxième écueil à éviter est d'adopter une logique qui consisterait à orienter les jeunes uniquement en fonction des besoins du marché de l'emploi local. Cette stratégie est en effet une stratégie à court terme qui ne présente aucune garantie en terme de durabilité de l'emploi. Elle conduit en effet le plus souvent à orienter les jeunes vers des formations hyper spécialisées dont les savoirs sont difficilement transférables, ce qui pose de véritables problèmes en cas de souhaits ou de nécessité de réorientation professionnelle. En ce sens les participants ont très fortement insisté sur l'obligation de maintenir l'enseignement de la culture générale quel que soit la filière d'enseignement. Cette obligation s'affirme d'une double manière. Elle renvoie d'une part à la nécessité de former des citoyens éclairés, d'autre part, à la nécessité de ne pas enfermer les jeunes dans des savoirs trop spécialisés qui obéiraient leurs chances d'évolutions professionnelles.

Une réflexion sur l'amélioration de l'orientation des jeunes reste à conduire dans le cadre prospectif.

## 7. Les pratiques addictives.

Ce thème soulève une certaine controverse au sein du groupe. L'image d'une jeunesse fortement touchée par la drogue et l'alcool est du point de vue de certains participants un point de vue « de vieux » et ne correspond pas totalement à la réalité du phénomène. Ils considèrent également que l'analyse de la consommation de cannabis ou d'alcool sous l'angle exclusif de problématiques sociales, du mal-être, de la pression scolaire, ou du désarroi est fortement réductrice et oublie de prendre en compte les dimensions festives, excessives et transgressives associées à ces pratiques.

Toutefois le groupe se rejoint pour considérer que la consommation de ces produits devient problématique lorsqu'elle est régulière, lorsqu'elle touche des catégories de population de plus en plus en jeunes, ou lorsqu'elle conduit à faire prendre des risques inutiles aux jeunes et à l'ensemble de la population (conduite sous l'emprise d'un produit psychotrope). Ceci

étant les participants considèrent que de nombreuses choses ont d'ores et déjà été faites dans le département en matière de prévention, même si l'on peut considérer que davantage d'actions pourraient être engagées en la matière.

## **8. Soutenir la création culturelle alternative et valoriser les cultures populaires.**

Les participants ne partagent pas totalement les analyses trop critiques quant à l'insuffisance d'offres culturelles. Ils considèrent notamment que l'offre est riche et diversifiée sur le volet de la culture institutionnelle. L'offre est par ailleurs jugée de qualité. En revanche les coûts d'accès à la culture institutionnelle sont élevés et ne permettent pas à tous les habitants d'en profiter. Ce premier point pose une première question en termes d'accès des populations les moins aisées à l'offre culturelle et constitue un premier enjeu dans le cadre d'une réflexion prospective. Celle-ci pourrait notamment interroger la question de la gratuité, même si la gratuité ne constitue nécessairement pas le principal frein en matière d'accès.

La question culturelle a essentiellement abordé en fonction de quatre objectifs :

1. Valoriser les cultures populaires. La culture ne doit pas seulement être pensée comme un contenu ou comme « une offre à consommer ». Elle doit également être appréhendée dans sa dimension sociale. La culture est ce que l'on partage ou ce que les individus d'une même société devraient partager (manière d'être, de faire, de penser ou de se représenter le monde). Elle est en ce sens un élément constitutif du lien social et doit être valorisée comme telle. A cet égard, les participants souhaitent qu'une attention particulière soit accordée aux cultures et aux pratiques populaires dans le département.
2. Promouvoir la culture non institutionnelle. L'un des axes de travail pourrait être de réfléchir aux passerelles à créer entre les grands équipements culturels et les associations locales. Comment les associations peuvent-elles mobiliser les ressources offertes par ces équipements pour développer leur projet et éventuellement aller au-delà de ce qu'elles auraient pu imaginer ? La question des passerelles à créer est essentielle dans une logique de promotion d'une programmation et d'une offre culturelle non institutionnelle. Ce dernier objectif pourrait également être appréhendé via le développement de lieux autogérés et largement ouverts à l'ensemble du tissu associatif.
3. Soutenir les initiatives locales. Sur ce point une attention particulière doit être portée aux initiatives des jeunes. Les jeunes Costarmoriciens sont fortement investis en matière culturelle et doivent trouver un appui auprès de la collectivité afin de leur permettre de faire émerger leur projet (accompagnement à réalisation de projet, soutien logistique, soutien financier). Ce soutien doit se faire dans le respect des projets des jeunes et doit autant qu'il est possible leur laisser une grande autonomie.
4. Développer des actions spécifiques. Enfin un certain nombre de suggestions peuvent être faites en matière d'actions ou d'initiatives à promouvoir, par exemple des actions favorisant l'accès aux livres via le développement d'une politique de lecture publique ou encore la création de salle de répétition dont les jeunes font régulièrement la demande.

**Prochaine réunion lundi 3 mars à 9h**